

L'éducation interculturelle entre valeurs locales et principes universels

Nayla TABBARA

Nayla Tabbara se penche sur les tensions qui se manifestent dans l'enseignement interculturel entre principes universels et diversité culturelle. Analysant les réponses à l'enquête FAL/Ipsos concernant les valeurs clés inculquées par les parents des deux côtés de la Méditerranée, l'auteur relève trois types de peurs qui influencent actuellement la perception des principes universels : la peur de l'influence sur la culture et la religion, la peur pour la stabilité économique et politique, et la peur de la diversité dans la sphère publique. Établissant des comparaisons directes entre les réponses européennes et celles des pays SEM avec ses propres observations, Tabbara conclut par des recommandations adressées aux praticiens et aux décideurs politiques du secteur éducatif.

Au nom du respect de la diversité de cultures, l'enseignement interculturel doit-il se focaliser uniquement sur l'acquisition de capacités d'acceptation de la diversité, d'empathie et de compréhension mutuelle, ou doit-il se concentrer sur la promotion des principes universels et des valeurs de la vie publique ? Les principes directeurs de l'UNESCO sur l'éducation interculturelle affirment : « Une tension notable tient à la nature même de l'éducation interculturelle qui fait la part à la fois de l'universalisme et du pluralisme culturel. C'est ce qui ressort particulièrement de la nécessité de souligner l'universalité des droits de l'homme tout en maintenant une différence culturelle qui pourrait mettre en cause certains aspects de ces droits » (UNESCO, 2007:10).

Sur la base de l'enquête Anna Lindh/Ipsos, nous pouvons établir certaines orientations pour la gestion de cette tension problématique dans l'éducation interculturelle et formuler certaines recommandations.

Cadres de référence dans la région

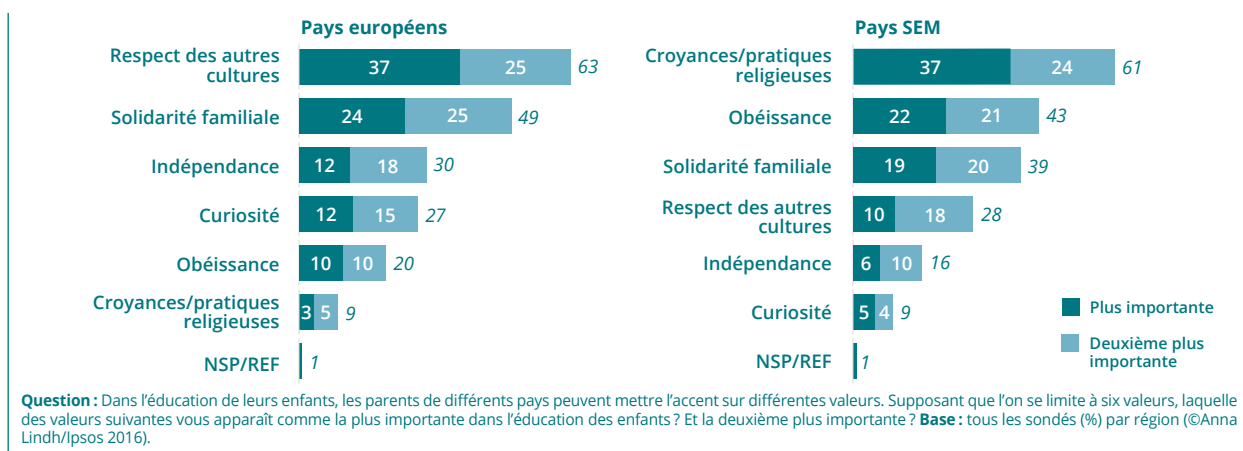
Les valeurs clés mises en avant par les parents de part et d'autre de la Méditerranée font apparaître une

différence claire entre les pays européens et les pays SEM (Graphique 7.1).

61 % des personnes dans les pays SEM mettent en avant les croyances et pratiques religieuses comme valeur la plus importante ou comme deuxième valeur la plus importante, c'est-à-dire que leur cadre référence primordial est le cadre religieux, ce qui n'est le cas que pour 9 % des personnes dans les pays européens. D'un autre côté, 63 % des personnes dans les pays européens mettent l'accent sur le respect de la diversité, et leur première ou deuxième valeur primordiale relève d'un cadre de référence laïc ancré dans la philosophie politique et le droit à la différence. Dans les pays SEM, à peine 28 % des sondés mettent en avant le respect de la diversité.

Il apparaît ainsi nécessaire de prendre en considération l'écart culturel existant entre les cadres de référence religieux et laïc, et entre, d'une part, une vision mettant l'accent sur la société dans son ensemble et sur les valeurs de la vie publique (respect de la diversité), et d'autre part une vision axée sur l'identité communautaire, sa préservation et la sauvegarde de ses valeurs.

Chart 7.1
Valeurs clés dans l'éducation des enfants, par région



Par ailleurs, l'étude des valeurs mises en avant fait apparaître une différence entre valeurs post-modernes et valeurs traditionnelles sur les deux rives de la Méditerranée. L'obéissance, une valeur traditionnelle, est considérée comme la valeur la plus importante ou la deuxième plus importante dans 43 % des cas dans les pays SEM, contre 20 % dans les pays européens. L'indépendance, une valeur moderne, est considérée comme la valeur la plus importante ou la deuxième plus importante dans 30 % des cas en Europe, contre 20 % dans les pays SEM. Il est toutefois intéressant de noter que la solidarité familiale, considérée comme faisant partie des valeurs traditionnelles, est vue comme plus importante en Europe (49 %) que dans les pays SEM (39 %).

L'influence des peurs sur les principes universels

La réponse la plus alarmante est, selon moi, celle qui concerne l'affirmation « Les personnes d'horizons culturels et religieux différents doivent bénéficier des mêmes droits et des mêmes opportunités. Bien que cette réponse s'inscrive dans un ensemble de questions liées à la perception de la diversité, je l'envisage par Rapport aux principes fondamentaux, et je trouve inquiétant qu'en Europe, 7 % des personnes soient en désaccord et estiment que les personnes d'autres cultures et religions ne doivent pas bénéficier des mêmes droits et des mêmes opportunités, et que 23 % des personnes se disent « plus ou moins d'accord », ce qui signifie qu'elles ne considèrent pas l'égalité de droits et d'opportunités pour tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse et culturelle, comme un droit humain fondamental inaliénable. Dans les pays SEM, 17 % des personnes ne sont pas d'accord et 22 % sont plus ou moins d'accord avec l'affirmation, ce qui est encore plus alarmant.

On constate donc que même en Europe, où l'on s'attendrait à une culture des droits de l'homme profondément ancrée allant de pair avec un cadre de référence laïc et un principe de primauté du bien commun pour tous les éléments constitutifs de la société, il n'y a pas de consensus sur l'égalité comme droit humain fondamental. Ce constat appelle les praticiens et les décideurs politiques du domaine éducatif à prendre cela en compte dans les politiques et programmes éducatifs, mais aussi à se pencher de plus près sur les raisons de cette régression vis-à-vis des principes des droits de l'homme et sur les peurs qui se cachent derrière ces opinions.

Les réponses relevant de la xénophobie ou de la peur de la différence dans le Graphique 6.2 sont plus nombreuses dans les pays SEM : 13 % des sondés sont dérangés à l'idée d'avoir un collègue de travail de culture différente, contre 6 % en Europe ; et 15 % des sondés sont dérangés à l'idée d'avoir un voisin de culture différente, contre 8 % en Europe. Les chiffres grimpent quand il en va des enfants : 25 % des sondés dans les pays SEM sont dérangés à l'idée que leurs enfants aillent à l'école avec des enfants de cultures différentes, contre 7 % en Europe. Quand il s'agit de voir une personne d'une autre culture rentrer dans le groupe « intime » pour la vie, par exemple dans le cas d'un mariage, les pays européens et les pays SEM affichent un niveau similaire de peur de l'étranger entrant dans le groupe : 27 % des sondés dans les pays SEM et 21 % des sondés en Europe sont dérangés à l'idée qu'un parent proche épouse une personne d'origine culturelle différente (Graphique 7.2).

En ces temps marqués par la crise des réfugiés, la peur des migrants en Europe et l'essor des mouvements d'extrême droite, il est important de s'arrêter sur le fait que les pays SEM présentent un niveau plus élevé de xénophobie et

Chart 7.2
Tolérance envers les personnes d'horizons culturels différents

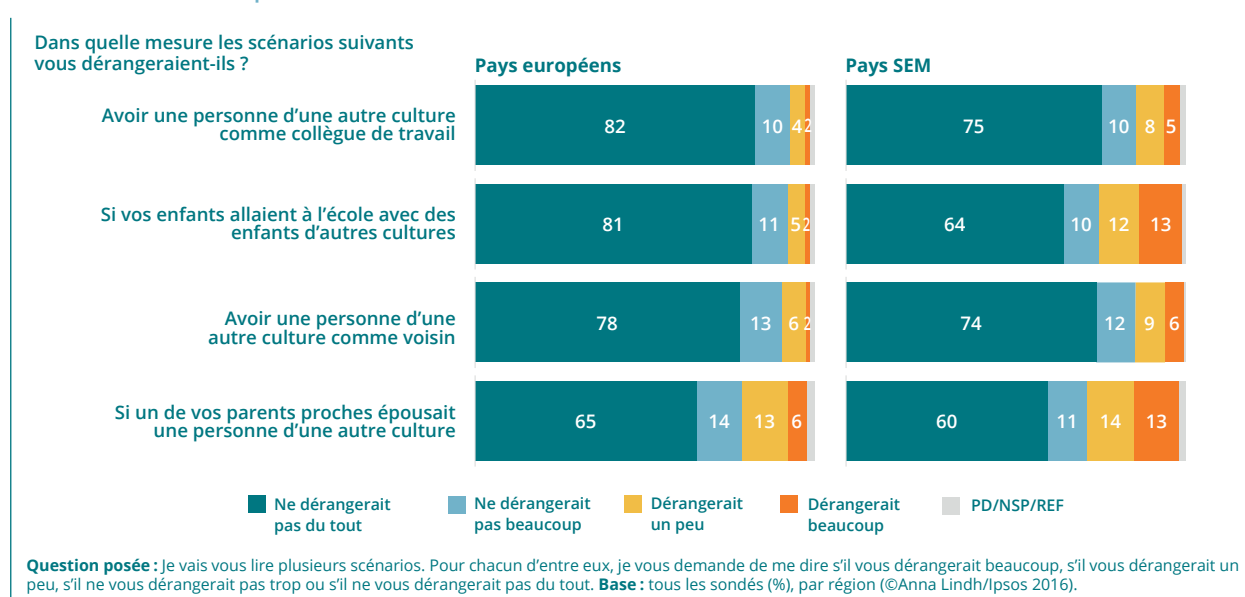
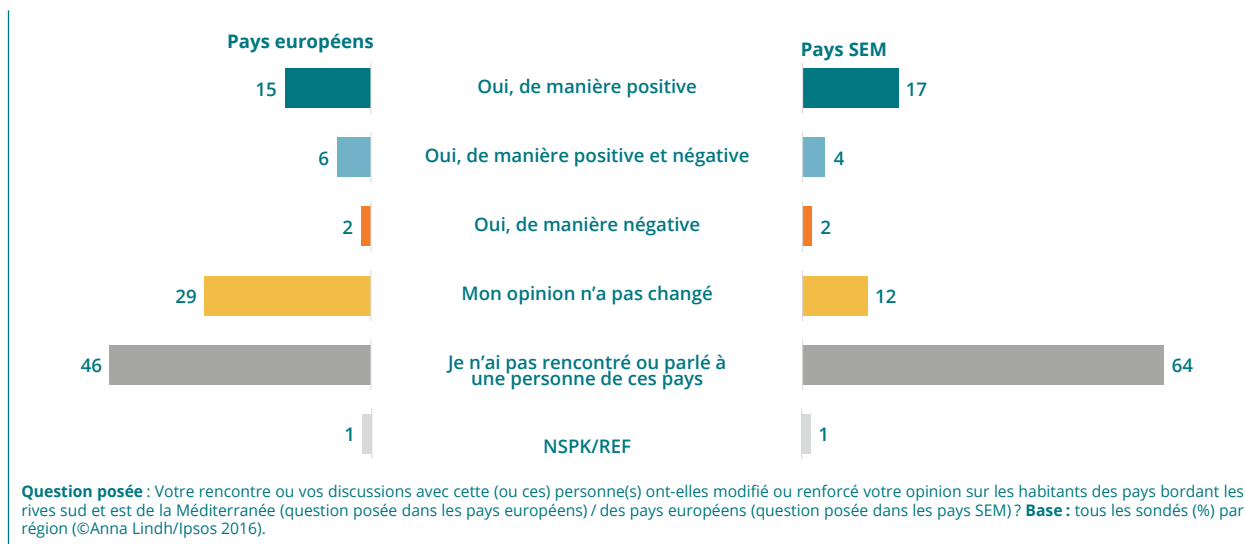


Chart 7.3

Impact des rencontres interculturelles sur les perceptions à propos des citoyens de pays SEM/européens



de peur de la diversité. Une des raisons peut être d'ordre religieux : si nous mettons en lien cette réponse avec la réponse figurant dans le Graphique 7.1 à propos des valeurs primordiales, nous pouvons estimer que la peur d'une personne à l'idée qu'un enfant d'une autre culture soit condisciple de son propre enfant, peut en réalité être une peur de l'influence que pourrait avoir cet autre sur les croyances et les valeurs de l'enfant. En Europe, cette peur serait que l'enfant étranger ne porte pas les valeurs culturelles du pays hôte.

Nous constatons que 27 % des sondés en Europe et 24 % des sondés dans les pays SEM ne sont pas d'accord avec l'affirmation « La diversité culturelle et religieuse est importante pour la prospérité de votre société ». Un quart de la population voit donc l'autre comme une menace pour l'économie, ce qui selon moi est lié à la crise des réfugiés. De même, ce phénomène est lié à une menace à la stabilité politique : 36 % des sondés en Europe et 54 % des sondés des pays SEM sont d'accord avec l'affirmation « La diversité culturelle et religieuse constitue une menace pour la stabilité de la société ».

La plupart des citoyens d'Europe et des pays SEM sont favorables à l'enseignement interculturel dans les écoles : 89 % des sondés en Europe et 82 % des sondés dans les pays SEM sont d'accord pour dire que « l'école doit être un lieu où les enfants apprennent à vivre dans la diversité (Graphique 7.3). Les deux côtés de la Méditerranée sont d'accord à un niveau égal (82 %) pour dire que l'organisation d'événements multiculturels aide les citoyens à mieux vivre ensemble.

Cependant, pour ce qui est de permettre l'expression de la diversité dans les espaces publics, 67 % des Européens y sont favorables, tandis que 30 % estiment que ce n'est pas efficace. Dans les pays SEM, 80 % y sont favorables et

15% pensent que ce n'est pas efficace. Nous constatons des positions similaires concernant l'expression de la diversité sur le lieu de travail.

Les réponses montrent que les pays SEM sont plus à l'aise avec l'expression de diversité dans les espaces publics que les pays européens. Pourtant, sur la question de la restriction des pratiques culturelles dans la sphère publique, 40 % des personnes s'y disent favorables et 53 % défavorables en Europe, tandis que dans les pays SEM 68 % des citoyens y sont favorables et 33 % défavorables.

Si ces réponses semblent contredire les réponses précitées et l'impression selon laquelle les pays SEM sont plus à l'aise avec la diversité dans la sphère publique, cette dernière réponse pourrait également montrer que les pays SEM souffrent d'une présence excessive de la religion dans la sphère publique, et du fait que ce soit toujours la religion de la majorité qui prévale avec ses symboles, tandis que les autres religions constituantes du tissu social ont tendance à être rendues invisibles.

Recommandations pour l'éducation interculturelle

Répondre clairement au défi de la primauté des droits humains fondamentaux et de leurs valeurs. L'éducation interculturelle ne peut pas, au nom de l'égalité et du respect des cultures locales, s'abstenir de jouer le rôle qui lui incombe, à savoir « souligner l'universalité des droits de l'homme tout en maintenant une différence culturelle qui pourrait mettre en cause certains aspects de ces droits » (UNESCO, 2007:10).

La recommandation stratégique numéro un est donc de ne pas laisser le respect de la diversité et des cultures locales entraîner une contextualisation de principes et de droits, ni en Europe ni dans les pays SEM, mais d'avoir comme première priorité dans l'éducation interculturelle

l'universalité des principes des droits de l'homme et des valeurs qui y sont associées.

Je suggérerais par conséquent une reformulation des principes d'éducation interculturelle de l'UNESCO comme approche « transformatrice, c'est-à-dire permettant aux apprenants de se transformer et de transformer la société » et « axée sur la valeur, par la promotion de valeurs universellement partagées comme la non-discrimination, l'égalité, le respect et le dialogue » (UNESCO 2017). Cela nous permettrait de passer de la suprématie culturelle/religieuse à la suprématie des valeurs de la vie publique et du bien commun, et cela impliquerait d'inclure dans les principes de l'éducation interculturelle – outre l'appréciation de la diversité et de la richesse que chaque culture apporte à l'humanité – un objectif commun pour l'humanité.

Les principes des droits de l'homme sont universels en ce qu'ils s'appliquent à chacun d'entre nous, mais également qu'ils doivent être considérés comme émanant de l'ensemble de l'humanité, et non pas seulement du monde occidental. Lorsque nous en serons convaincus, nous ne craindrons plus de les intégrer dans les objectifs éducatifs dans le monde non occidental.

La déclaration de Beyrouth sur la réforme éducative pour la prévention de l'extrémisme violent dans les sociétés arabes, publiée par la Fondation Adyan et le Forum de la pensée arabe en 2016 et établie par 50 décideurs politiques du domaine éducatif des pays arabes, relève ce défi en recommandant de : (1) Travailler à la création d'un système éducatif promouvant des valeurs de citoyenneté, incluant toutes les formes de diversité et affirmant les principes de non-discrimination et d'acceptation de la différence. (6) Promouvoir les écoles comme espaces ouverts pour consolider les concepts démocratiques et les valeurs des droits de l'homme (Fondation Adyan, 2016).

Repenser l'éducation interculturelle à l'époque de la crise des réfugiés. L'éducation interculturelle ne peut être pareil en 2017 à ce qu'elle était en 2011, avant les changements qui ont ébranlé de nombreux pays SEM et la vague de réfugiés cherchant l'asile et la sécurité dans les pays de leur région de d'Europe.

Il est impératif, aujourd'hui, d'inclure dans l'éducation interculturelle la situation mondiale actuelle, qui explique pourquoi les réfugiés fuient leurs foyers, ainsi que des chiffres corrects sur l'impact des réfugiés et des immigrants sur la stabilité, l'économie et la culture locales, y compris en vérifiant les informations contenues dans les discours des démagogues qui ont tendance à falsifier les chiffres et les faits pour alimenter la xénophobie, la victimisation, le sectarisme et les idées d'extrême droite. Inclure les chiffres de cette enquête et d'autres enquêtes et apprendre les jeunes à les analyser constitue également un outil pour les amener à réfléchir à leurs propres positions et perceptions.

Promouvoir la citoyenneté inclusive comme un modèle. Un nouveau concept nuancé de citoyenneté doit être intégré

dans l'éducation interculturelle. Ce concept de citoyenneté doit prendre en considération le fait que les citoyens ont de multiples appartenances culturelles, ethniques et religieuses ou conceptions philosophiques, et qu'ils ont le droit d'exprimer ces appartenances dans la sphère publique. Il permet la reconnaissance de la diversité et son expression dans la sphère publique, sans laisser libre cours à un monopole d'une religion sur le domaine public. Il défend ainsi le principe de diversité et les principes fondamentaux des droits de l'homme et les valeurs qui y sont associées, et il permet aux citoyens de différents horizons de participer à la vie publique tout en respectant leurs différences et en enrichissant le domaine public au lieu de le menacer (Tabbara, 2015).

Un tel modèle de citoyenneté inclusive de la diversité culturelle et religieuse, promouvant une gestion positive de la diversité dans la sphère publique, peut rassembler les deux cadres de référence – le religieux et le laïc – autour des valeurs de la vie publique et de la cohabitation. L'éducation à la citoyenneté inclusive et aux valeurs partagées de la vie publique est donc essentielle « dans l'approche laïque comme dans l'approche religieuse ». Cette cohérence entre éducation religieuse et éducation laïque « nourrit une harmonie entre citoyenneté et identités religieuses et favorise un engagement civil commun comme moyen de transformer la société et de contribuer à faire de la citoyenneté inclusive une réalité pour tous » (Adyan/UCL 2017).

Promouvoir la collaboration entre décideurs politiques du domaine éducatif et décideurs du domaine de l'éducation religieuse. Depuis plusieurs années, un discours religieux nouveau se développe dans l'Islam, en accord avec les droits de l'homme et la citoyenneté inclusive. Les déclarations d'Al-Azhar sur les libertés fondamentales (2012), sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme (2014) et sur la citoyenneté et le vivre ensemble (2017) en sont des exemples qui optent clairement pour des États nationaux et non pas religieux, et qui appellent à la citoyenneté égale et à la liberté de religion. La déclaration de Marrakech (2016) plaide également pour une citoyenneté inclusive de la diversité.

L'éducation interculturelle doit augmenter la portée de ces nouveaux documents des deux côtés de la Méditerranée, car d'une part ils nuancent les perceptions sur les positions de l'Islam sur l'« autre » et sur les sujets de la vie publique, et d'autre part ils présentent aux musulmans un nouveau discours religieux autre que ceux auquel ils sont habitués.

Une collaboration entre décideurs politiques du domaine de l'éducation et du domaine de l'éducation religieuse pourrait donc être un moyen efficace de promouvoir ce discours renouvelé, ainsi que les principes des droits de l'homme et de la citoyenneté inclusive dans l'éducation religieuse et laïque.

Nayla TABBARA est directrice de l'Institut de la citoyenneté et de la gestion de la diversité, Fondation Adyan, Liban.